

## 5.5 Niveaux de vie - Pauvreté

En 2013, le **niveau de vie** annuel moyen des individus s'établit à 23 150 euros. La moitié des individus a un niveau de vie inférieur à 1 667 euros par mois. Pour une famille composée d'un couple avec deux enfants de moins de quatorze ans, cela correspond à un **revenu disponible** de 48 615 euros par an (soit 4 051 euros par mois). Les revenus sont inégalement répartis : les 20 % des individus aux niveaux de vie les plus faibles détiennent 8,8 % de la masse des revenus par équivalent adulte, contre 38,2 % pour les 20 % des individus les plus aisés.

Entre 2012 et 2013, le niveau de vie médian est quasiment stable (- 0,1 %) en euros constants. Les trois premiers déciles de niveaux de vie augmentent légèrement, le premier **décile** (D1) progressant de façon plus marquée (+ 1,1 %). C'est la première fois depuis le début de la crise qu'il augmente. Au contraire, comme en 2012, les niveaux de vie tendent à diminuer dans le reste de la distribution : plutôt faible du quatrième au huitième décile (entre - 0,1 % pour les quatrième et cinquième déciles et - 0,8 % pour le septième décile), la baisse est plus forte pour le neuvième décile (- 1,8 %), en recul pour la deuxième année consécutive. Les inégalités se réduisent, le **rapport interdécile** (D9/D1) passant notamment de 3,6 à 3,5.

Parmi les personnes de 18 ans ou plus, le niveau de vie annuel médian des chômeurs (14 050 euros) est inférieur de 37 % à celui des personnes en emploi (22 210 euros). Il est également inférieur de 27 % à celui des inactifs. En 2013, parmi les inactifs, ce sont les retraités qui ont le niveau de vie médian le plus élevé avec 20 590 euros. Les autres inactifs (femmes au foyer, étudiants, personnes dans l'incapa-

cité de travailler, etc.) ont le niveau de vie médian le plus faible parmi les inactifs : 15 570 euros, soit 24 % de moins que les retraités.

Le **seuil de pauvreté** est calculé par rapport à la **médiane** de la distribution des niveaux de vie. Le seuil officiel en France et dans l'Union européenne correspond à 60 % du niveau de vie médian. Cependant, un seuil à 50 % du niveau de vie médian est aussi régulièrement publié par l'Insee et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes). Le **taux de pauvreté** au seuil de 60 % de la médiane est de 14,0 % en 2013, soit une baisse légère de 0,3 point par rapport à 2012. Ce sont donc 8,6 millions de personnes qui vivent ainsi avec moins de 1 000 euros par mois.

En 2013, 2,7 millions d'enfants vivent dans des **ménages** dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté à 60 % de la médiane des niveaux de vie, soit un taux de pauvreté de 19,6 %. Les enfants pauvres vivent plus fréquemment dans des familles monoparentales. Le taux de pauvreté des enfants dépend également de la situation de leurs parents ou de la personne de référence du ménage, vis-à-vis du marché de l'emploi. C'est dans les ménages exposés au chômage ou à l'inactivité que la pauvreté des enfants est la plus fréquente.

Au sein de l'Union européenne, en 2013, la République tchèque et les Pays-Bas affichent les taux de pauvreté les plus faibles (respectivement 9,7 % et 11,6 %). À l'opposé, la Roumanie l'Espagne, la Grèce, la Bulgarie et la Lettonie ont les taux de pauvreté les plus élevés, supérieurs à 20 %. ■

### Définitions

**Niveau de vie** : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC), appelées aussi « équivalent-adulte », qui permettent de tenir compte de la taille du ménage et des économies d'échelle réalisées en son sein. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

**Déciles et rapports interdéciles, enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS), indice de Gini, médiane, ménage, pauvreté monétaire et seuil de pauvreté, revenu disponible des ménages, taux de pauvreté, unité de consommation** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Les niveaux de vie en 2013 », *Insee Première* n° 1566, septembre 2015.
- « L'évolution de la pauvreté en France : les nouvelles formes de l'aggravation », *rapport annuel*, ONPES, juillet 2015.
- « Plus de 120 millions de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale en 2013 », *Communiqué de presse* n° 168, Eurostat, novembre 2014.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Taux de pauvreté selon l'âge et le sexe en 2013 en %

Âge au 31 décembre	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Moins de 18 ans	11,4	11,3	19,6	19,6
18 à 29 ans	12,8	10,9	20,0	17,3
30 à 49 ans	8,2	7,2	14,1	11,9
50 à 59 ans	7,3	7,6	12,3	11,9
60 à 74 ans	3,2	3,6	7,4	7,8
75 ans ou plus	3,8	2,6	9,8	7,6
<b>Ensemble</b>	<b>8,1</b>	<b>7,9</b>	<b>14,3</b>	<b>13,6</b>
<b>Pers. pauvres (en milliers)</b>	<b>2 591</b>	<b>2 362</b>	<b>4 576</b>	<b>4 072</b>

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, enquête ERFS.

## Niveau de vie annuel moyen des individus selon le type de ménage en 2013

Type de ménage	Nombre total d'individus en milliers	Niveau de vie en euros
<b>Ménages dont la personne de référence a moins de 65 ans</b>	<b>49 787</b>	<b>22 670</b>
Personnes seules	5 759	20 820
dont : hommes actifs	2 548	22 440
femmes actives	1 892	21 680
Familles monoparentales	5 477	15 640
dont : mères inactives	967	11 580
mères actives	3 539	15 970
Couples	36 441	24 170
dont : homme actif - femme inactive sans enfant	1 175	30 440
homme actif - femme inactive avec trois enfants ou plus	2 316	15 500
couples d'actifs sans enfant	4 647	30 030
couples d'actifs avec trois enfants ou plus	5 041	22 340
Ménages complexes	2 110	19 900
<b>Ménages dont la personne de référence a 65 ans ou plus</b>	<b>12 162</b>	<b>25 120</b>
<b>Total des individus</b>	<b>61 949</b>	<b>23 150</b>

Note : sont considérés comme enfants, les enfants célibataires de la personne de référence ou de son conjoint sans limite d'âge.  
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, enquête ERFS.

## Pauvreté des enfants selon l'activité des parents en 2013 en %

	Structure de la population	
	des enfants pauvres	des enfants non pauvres
<b>Un couple</b>	<b>60,2</b>	<b>84,4</b>
Deux actifs occupés	12,7	61,9
Un actif occupé, un chômeur	6,4	5,8
Un actif occupé, un inactif	21,4	15,0
Deux chômeurs	2,9	0,3
Un chômeur, un inactif	10,0	0,7
Deux inactifs	6,7	0,6
<b>Une personne seule</b>	<b>33,3</b>	<b>12,4</b>
Un actif occupé	12,1	10,9
Un chômeur	7,8	0,6
Un inactif	13,4	0,8
<b>Autres<sup>1</sup></b>	<b>6,5</b>	<b>3,2</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

1. Enfants ne vivant pas dans un ménage de type parent(s) et enfant(s).  
Note : pauvreté au seuil de 60 % des personnes de moins de 18 ans.  
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, enquête ERFS.

## Niveau de vie et indicateurs d'inégalité

	2011	2012 <sup>1</sup>	2013
<b>Niveaux de vie annuel en euros<sup>2</sup></b>			
1 <sup>er</sup> décile (D1)	10 820	10 620	10 730
Médiane (D5)	20 100	20 020	20 000
9 <sup>e</sup> décile (D9)	38 500	37 890	37 200
<b>Rapports interdéciles</b>			
D9/D1	3,6	3,6	3,5
D9/D5	1,9	1,9	1,9
D5/D1	1,9	1,9	1,9
<b>Masses de niveau de vie détenues</b>			
S20 (en %)	8,6	8,5	8,8
S50 (en %)	29,8	29,9	30,6
S80 (en %)	60,5	60,7	61,8
Indice de Gini	0,306	0,305	0,291

1. L'enquête a été renouvelée en 2012 (voir définition).

2. En euros constants de 2013.

Lecture : les 20 % les plus modestes disposent en 2013 de 8,8 % de la somme des revenus disponibles par UC (S20) ; les 20 % les plus aisés perçoivent 38,2 % de la somme des revenus disponibles par UC (complément à 100 de S80), soit 4,3 fois plus.  
Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, enquêtes ERFS.

## Taux de pauvreté selon le seuil

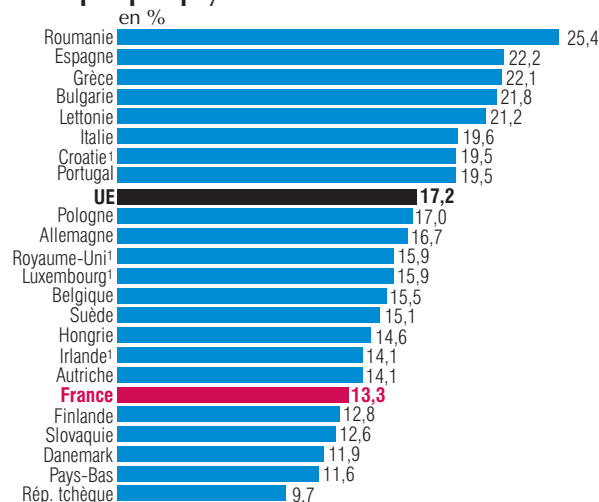
	Seuil à 50 %		Seuil à 60 %	
	Nombre en milliers	Taux en %	Nombre en milliers	Taux en %
1970	5 785	12,0	8 649	17,9
1990	3 751	6,6	7 848	13,8
2000	4 165	7,2	7 838	13,6
2005	4 270	7,2	7 766	13,1
2006	4 188	7,0	7 828	13,1
2007	4 281	7,2	8 035	13,4
2008	4 272	7,1	7 836	13,0
2009	4 507	7,5	8 173	13,5
2010 <sup>1</sup>	4 677	7,7	8 520	14,0
2011	4 856	7,9	8 729	14,3
2012 <sup>2</sup>	5 245	8,5	8 824	14,3
2013	4 953	8,0	8 648	14,0

1. À partir de 2010, les estimations de revenus financiers mobilisent l'enquête Patrimoine 2010.

2. L'enquête a été renouvelée en 2012 (voir définition).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : CCMSA ; Cnaf ; Cnav ; DGFIP ; Insee, enquêtes ERF et ERFS.

## Taux de pauvreté après transferts sociaux dans quelques pays de l'UE en 2013



1. Données 2012.

Note : taux de pauvreté fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national.  
Source : Eurostat.